

La situation du castor au Luxembourg

Dr. Laurent SCHLEY, biologiste à l'Administration de la nature et des forêts, 16 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Luxembourg, email : laurent.schley@anf.etat.lu

Au début du 20^{ème} siècle, le castor eurasiens (*Castor fiber*) ne survivait que dans des populations relictuelles en Europe. Suite à de nombreuses réintroductions depuis les années 1920, l'espèce a pu se rétablir dans maintes régions ; sa situation actuelle peut être considérée comme un des plus grands succès de la conservation de la nature en Europe. Le Luxembourg est un des seuls pays d'Europe à s'être prononcé contre une réintroduction du castor, la raison en étant qu'il existe des populations bien développées dans les régions limitrophes telles que la Wallonie (B), la Sarre (D) et la Rhénanie du Nord-Westphalie (D). Les autorités luxembourgeoises ont jugé qu'à moyen terme, une recolonisation naturelle du Luxembourg se fera à partir de ces trois populations. Partant, il y a été décidé en 2003 de préparer le pays pour le retour du castor. Une campagne de sensibilisation a été lancée, destinée à informer les groupes intéressés et potentiellement concernés par le castor (notamment l'agriculture) ainsi que le grand public au sujet de cette espèce. Des actions d'amélioration de l'habitat ont également été menées. En même temps, des mesures administratives ont été prises pour pouvoir agir en cas de problèmes avec le castor. Actuellement, la présence du castor eurasiens au Luxembourg se limite à trois sites connus. Vu l'apparition du castor canadien (*Castor canadensis*) en Rhénanie-Palatinat, chaque site de castor découvert au Luxembourg est testé par le biais d'analyses génétiques d'au moins un individu pour éviter une prolifération de cette espèce allochtone au dépense du Castor eurasiens, lui bien autochtone.